

# SÉRÉNITÉ + eCORT



	€/ mois*	
<b>COTISATIONS TTC</b>	<b>64,43 €</b>	<b>119,05 €</b>

Incluant les prestations nrCort\* dépassements d'honoraires Non OPTAM, montures et audiologie : 2,61 € l'isolé et 5,13 € la famille

\* Les cotisations comprennent la Taxe de Solidarité Additionnelle sur la base du taux en vigueur : 13,27 %

\*\* Pour les prestations NR CORT mentionnées dans le tableau des garanties (dépassements d'honoraires des médecins Non-Optam et forfait monture au-delà de la limite des contrats responsables) intègrent la Taxe de Solidarité Additionnelle au taux spécifique de 20,27 %. **NR** : Non Responsable.